

DES(94)2- XII

COOPERATION SCIENTIFIQUE

SCIENTIFIC CO-OPERATION

INTRODUCTION

A - Création du Comité scientifique

- 1 - AC/123 - Groupe de travail pour examiner les mesures nouvelles à prendre dans le domaine de la coopération scientifique - février-mars 1957

Annexe XII-A-1

- 2 - AC/132 - Groupe de travail pour envisager les mesures à prendre - juillet - mars 1957

Annexe XII-A-2

B - Le Comité scientifique

- 1 - AC/137 - Comité scientifique

Annexe XII-B/1

- 2 - AC/137 DR et AC/74 (DR) - Comité des directeurs de la recherche sur la défense

Annexe XII-B/2

CONCLUSION

XII - COOPERATION SCIENTIFIQUE

Introduction

Cette rubrique sur la coopération scientifique pourra paraître peu étoffée en comparaison des précédentes. Toutefois nous avons pensé que l'importance du sujet et le développement auquel le comité scientifique était appelé, justifiaient un chapitre spécial

L'idée de la mise en oeuvre d'une coopération scientifique remonte à 1956 avec les conclusions du Comité des Trois.

Le Conseil créa successivement deux groupes de travail chargés d'examiner les mesures à prendre dans ce domaine ; leurs travaux aboutirent à recommander la création d'un Comité scientifique qui fut organisé dès 1958.

En outre un Comité des Directeurs de la recherche sur la Défense fut convoqué par le Secrétaire général à la fin de 1958.

A - CREATION DU COMITE SCIENTIFIQUE

1 - Groupe de travail chargé d'examiner les mesures nouvelles que pourrait prendre l'OTAN dans le domaine de la coopération scientifique et technique

Working group to consider further action by Nato in the field of scientific and technical co-operation

**AC/123
Février-mars 1957**

Le Comité des Trois dans ses recommandations au Conseil avait appelé l'attention sur l'importance du rôle de la science et de ses applications dans le domaine militaire et dans celui du développement économique et social. Dans le memorandum adressé au Conseil (CM(56)128 du 26 novembre 1956), John Major, consultant auprès du Comité des Trois, insistait sur les besoins des pays de l'Otan en chercheurs scientifiques, ingénieurs et techniciens et mettait en garde contre le danger d'être dépassé par l'Union Soviétique.

L'initiative fut prise le 5 février 1957 par la délégation américaine ; s'appuyant sur le document CM(57)3 du 10 janvier 1957 relatif à la mise en oeuvre des recommandations du Comité des Trois, la délégation soumit des propositions au sujet d'une conférence scientifique et technique de l'Otan dont le Comité des Trois avait suggéré l'organisation dans son rapport (au paragraphe

69) et elle préconisa la création d'un groupe de travail ad hoc "chargé d'établir un rapport définissant les aspects de la coopération scientifique et technique qui présentent une importance spéciale pour l'Otan... en particulier le maintien des défenses militaires efficaces et la nécessité d'assurer la parité avec les progrès scientifiques et techniques de l'URSS" (RDC/53/57).

D'autres organismes internationaux s'intéressaient à la question du développement des connaissances scientifiques et à la formation de la main d'oeuvre : tels le comité d'études de la main d'oeuvre de l'OECE ou l'agence européenne de productivité. Au sein de l'Otan même deux groupes se penchaient déjà sur la question. Le Comité d'études de la main d'oeuvre (manpower planning committee) AC/36 (M) et le groupe de travail sur le service militaire (working group on national military service) AC/83, ce dernier créé sur la proposition du Comité de l'examen annuel en 1954 ; il s'agissait de ne pas faire double emploi avec ces organismes.

Aussi lorsque dans sa séance du 14 février 1957 (CR(57)9) le Conseil décida la création d'un groupe de travail tel que demandé par la délégation américaine, précisa-t-il que ce groupe devait également se renseigner sur ce qui avait été fait par d'autres organisations dont l'OECE, de manière à aider le Conseil à déterminer la façon dont l'Otan devrait appuyer ou compléter leurs activités. Ce groupe devait en outre formuler des recommandations sur la conférence sur la coopération scientifique et technique demandée par le Comité des Trois.

Ce groupe de travail, dont le mandat est repris dans le document AC/123 D/1 prit le nom de "groupe de travail chargé d'examiner les mesures nouvelles que pourrait prendre l'Otan dans le domaine de la coopération scientifique et technique" (working group to consider further action by Nato in the field of scientific and technical co-operation) avec la cote AC/123.

Il fut présidé par le président du Comité Otan d'études de la main d'oeuvre avec pour membres : les présidents du Comité d'armements, du groupe de travail scientifique, de la protection civile, du comité sur les tendances de la politique soviétique, du comité de l'examen annuel et le conseiller scientifique du Shape.

Il se réunit une seule fois pour examiner le rapport qu'il avait préparé et qu'il décida de soumettre au Conseil sous la forme du CM(57)50 du 1er avril 1957. Ce rapport concluait à la réunion d'une conférence sur la coopération scientifique et technique et recommandait la création d'un groupe de travail ad hoc pour préparer cette conférence. Le Conseil au cours de la réunion du 24 avril 1957 (CM(57)25) décida la création de ce groupe ad hoc (voir AC/132).

Le groupe de travail AC/123 avait terminé sa tâche. Il fut dissous. Il a produit :

2 documents de travail cotés AC/123 D/1 et 2
Un compte rendu de réunion AC/123 R/1
et trois documents de travail AC/123 WP/1 à 3

Ils se trouvent reproduits sur le film 221 (où manquent les deux premiers documents de travail que l'on trouve dans les dossiers Nisca). Ils sont inventoriés annexe XII-A-1

Tous ces documents ont été déclassifiés par DN 81/10.

2 - Groupe de travail chargé d'envisager les mesures à prendre par l'Otan dans le domaine de la coopération scientifique et technique

Task force on action by Nato in the field of scientific and technical coopération

AC/132

juillet-novembre 1957

Le groupe de travail chargé d'envisager les mesures à prendre par l'Otan dans le domaine de la coopération scientifique et technique coté AC/132 a été créé, comme nous l'avons vu par le Conseil le 24 avril 1957 avec pour mandat de faire des recommandations en vue d'une nouvelle conférence OTAN sur la coopération scientifique et technique (CR(57)25 par.32).

Ce groupe fut présidé par le Dr Joseph B. KOEPFLI (Etats-Unis). Tous les pays membres avaient été invités à en faire partie mais seuls la France, le Canada, l'Allemagne, et le Royaume-Uni envoyèrent des représentants à la première réunion du 25 juin 1957. A la deuxième et dernière réunion la Belgique et l'Italie étaient aussi représentées. Le Secrétariat International et un représentant du SHAPE y furent présents.

Le groupe se donna pour tâche d'étudier les aspects de la coopération scientifique et technique en vue d'assurer le maintien des défenses de l'Otan en même temps que le développement économique et culturel (AC/132 R/2 point II) réunions des 22, 23 juillet 1957. Il prépara un rapport qui fut soumis au Conseil sous la forme du document CM(57)130 du 4 novembre 1957.

Ce rapport appelé rapport KOEPFLI fut ensuite publié à l'initiative du Comité scientifique lors de sa 2ème réunion en juillet 1958 dans une brochure intitulée coopération scientifique et technique au sein de l'Otan. (Scientific and technical cooperation in Nato) avec un rapport du Comité des parlementaires de l'Otan sur la main d'oeuvre qualifiée. Le groupe de travail y recommandait

l'organisation d'une conférence sur la politique Otan mais surtout estimait nécessaire de créer un comité scientifique et de nommer un conseiller scientifique.

Le Conseil lors de sa session ministérielle de décembre 1957 approuva le rapport. Le groupe de travail avait rempli son mandat et le comité scientifique fut créé.

Outre le rapport, il a produit :

Un document coté AC/132 D/1
et deux comptes rendus de réunions AC/132 R/1 et 2

Ces 3 documents figurent sur le film 222. Ils sont inventoriés annexe XII-A-2, ils ont été déclassifiés par DN 81/10.

B - LE COMITE SCIENTIFIQUE

1 - Comité scientifique Science committee

AC/137

1958

Le comité scientifique AC/137, créé par décision du Conseil en session ministérielle (décembre 1957) a vu son mandat arrêté par le Conseil lors de sa réunion du 29 janvier 1958. Ce mandat est repris dans le document AC/137 D/1.

Le Comité "donnera des avis au Conseil sur les problèmes scientifiques et techniques d'intérêt pour l'Alliance Atlantique".

"Il saisira le Conseil de recommandations sur les mesures que les pays pourront prendre pour développer les ressources scientifiques et techniques de l'Otan, sur les mesures que l'Otan pourrait prendre pour inciter les pays à coopérer sur le soutien à accorder à d'autres organisations".

"Il créera des groupes de travail ad hoc pour élaborer des propositions sur les activités scientifiques à entreprendre. Examinera le fonctionnement des institutions scientifiques créées sur les auspices de l'Otan, examinera les progrès réalisés dans les pays membres dans la mesure où ces progrès ont trait à des problèmes d'intérêt pour l'Otan". Le Comité dépendait directement du Conseil.

La première réunion eut lieu les 26, 27, 28 mars 1958. Elle était présidée par le Dr RAMSEY nommé conseiller scientifique en février 1958. Les pays étaient représentés par de hautes personnalités scientifiques. Le Secrétariat international était représenté par le Secrétaire général de l'Otan, le secrétaire général adjoint pour la Production et la Logistique ; y assistaient également des représentants du Groupe permanent, du MWDP (Mutual Weapons Development Programme), le conseiller scientifique du SACEUR, le secrétaire exécutif de l'AGARD. L'ordre du jour était vaste.

Jusqu'à la fin de l'année 1958, les documents du Comité scientifique se répartissent en :

33 documents cotés AC/137 D/1 à 33
3 ordres du jour AC/137 A/1 à 3
2 comptes rendus de réunions AC/137 R/1 et 2
6 notices administratives AC/137 N/1 à 6
1 document de travail AC/137 WP/1

A ces documents s'ajoutent les documents de deux groupes de travail créés en 1958 :

a) le groupe de travail sur les bourses d'études (working group on fellowships) coté AC/137(S) et créé par le Comité scientifique dès sa première réunion. Le mandat est contenu dans l'annexe II du compte rendu AC/137 R/1 des réunions des 27 et 28 mars 1958 : recueillir des renseignements sur la cadence des échanges d'étudiants et sur les institutions sous l'égide desquelles s'effectuent ces échanges. Présenter au Comité scientifique des propositions relatives à la coordination par l'Otan de la cadence des échanges... ou le concours à apporter par l'Otan dans ce domaine, à l'aide financière ou autre à accorder aux efforts déployés par les pays Otan, à l'établissement d'un centre chargé de coordonner ces échanges. Donner son avis sur l'organisation de cours d'été et leur financement ainsi que sur les bourses.

Le groupe de travail sur les bourses se réunit pour la première fois les 19 et 20 mai 1958, présidé par le Dr RAMSEY et composé des représentants de la Belgique, de la France, de l'Italie, de la Turquie, du Royaume-UNi et des Etats-Unis.

Pour l'année 1958, on relève seulement deux documents :

AC/137 (S) R/1
AC/137 (S) N/1

Ce groupe de travail ne fera que prendre de l'importance, il fonctionne toujours à l'heure actuelle.

b) Le groupe ad hoc pour une fondation occidentale pour la recherche scientifique (ad hoc working party on western science foundation) coté AC/137 (WF) fut également créé lors de la première réunion du Comité scientifique sur une initiative française. Présidé par la France et composé de représentants de l'Allemagne, de l'Italie, de la Norvège et du Royaume-Uni, il se réunit les 21 et 22 mai 1958 avec la mission d'examiner la proposition française de projet de fondation occidentale pour la recherche fondamentale (AC/137 D/2 du 11 février 1958).

Les documents produits par ce groupe sont au nombre de deux :
AC/137 (WF) R/1
AC/137 (WF) N/1

auxquels s'ajoute le rapport présenté au Comité scientifique et portant la cote AC/137 D/11 du 23 mai 1958.

Aucun accord n'ayant pu se faire au sein du Comité scientifique (AC/137 R/2 par. 42) le projet de fondation a été momentanément abandonné.

Le Comité scientifique fonctionne toujours sous la même cote, son activité s'est beaucoup développée et il comporte de nombreux sous-groupes.

2 - Comité des Directeurs de la Recherche sur la Défense Defence Research Directors

**AC/137 (DR)
AC/74 (DR)**

Le 13 octobre 1958, le secrétaire général, convaincu qu'une réunion des Directeurs de la Recherche pour la Défense des différents pays de l'Otan était extrêmement souhaitable, invitait les ministres de la défense de chaque pays à envoyer un représentant à une première réunion où seraient examinés officieusement les moyens de parvenir à une plus large coopération dans le domaine de la recherche pour la défense (PO/58/1276). Cette invitation venait dans la ligne tracée par la décision prise par le Conseil lors de la session ministérielle de décembre 1957.

La première réunion eut lieu les 1er et 2 décembre 1958, elle se tenait sous les auspices conjugués du Comité scientifique et du Comité d'armements, co-présidée par E.H. MEILI, Secrétaire général adjoint pour la Production et la Logistique et par le Dr N.F. RAMSEY, conseiller scientifique et président du comité scientifique. 13 pays étaient représentés, ainsi que le Secrétariat international. Le Groupe permanent était aussi présent. La séance a été ouverte par le Secrétaire général P.H. SPAAK.

Les documents relatifs à ces réunions ont reçu une double cote :

(AC/137 (DR)
(AC/74 (DR)

En 1958 ont été produits

une notice administrative	AC/137(DR) N/1	AC/74(DR) N/1
un compte rendu de réunion	AC/137(DR) R/1	AC/74(DR) R/1
trois documents de travail	AC/137(DR) WP/1 à 3 AC/74(DR) WP/1 à 3	

Ils sont sur le film 297 et sur le film 1518 (refilmage) déclassifiés par DN/81/10. Nous recommandons leur mise en lecture publique.

Le Comité des Directeurs de la Recherche sur la défense a continué à se réunir jusqu'en 1963 ; en 1964 par décision du Conseil il est devenu le groupe sur la Recherche pour la Défense (Defence Research group) coté AC/243.

*

* *

Les documents cotés AC/137 ci-dessus énumérés figurent sur les films 240 et 297 ainsi que sur les films n°1514, 1517, 1518 qui offrent des séries chronologiques de la cote. Ils sont inventoriés annexe XII-B-2 et ont été déclassifiés par DN/81/10.

*

* *

CONCLUSION

Nous recommandons la mise en lecture publique de ces 64 documents émis en 1957 et 1958, cotés AC/123 - AC/132 - AC/137 ; ils marquent le début de l'application de l'une des grandes tendances de l'Organisation : en 1957, elle déclarait que le développement des ressources scientifiques et techniques apparaissait essentiel au progrès de la civilisation, à l'expansion de l'économie et au renforcement de la puissance politique et militaire de l'Alliance. En 1958, elle créait un poste de conseiller scientifique, en 1961 elle devait doter le Secrétariat international d'une division scientifique.